

**Conseil d'administration réuni en formation plénière  
Séance du 29 mai 2019**

**Délibération CA-2019-49**

**Approuvant la grille tarifaire de l'offre des formations de l'École Supérieure du  
Professorat et de l'Éducation**

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article D.714-62  
Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées par le conseil d'administration en séance du 10 novembre 2017 ;  
Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;  
Vu et annexée à la présente délibération la grille tarifaire de l'offre des formations de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation ;*

Considérant qu'aux termes des textes susvisés, le Conseil d'administration définit la politique générale de tarification des actions de formation continue.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 29 mai 2019 en formation plénière, à l'unanimité des 31 membres présents et représentés :

**ARTICLE UNIQUE :** Approuve la grille tarifaire de l'offre de formation continue de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de Créteil.

Fait à Créteil, le 29 mai 2019

La Vice-Présidente du Conseil  
d'administration

Marie-Albane de SUREMAIN



Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ



*Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.*

Mentions	Formations	Vous êtes financé(e) par un organisme	Vous êtes en autofinancement
<b>MEEF 1er degré</b>	<b>Master 1</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 5500€ + Droits universitaires	<p><b>Présentiel</b> : Droits universitaires</p> <p><b>Semi-distanciel Livry</b> : Droits universitaires</p> <p><b>Semi-distanciel Torcy</b> : 250€ + Droits universitaires</p> <p><b>Distanciel</b> :</p> <p><u>Etudiants résidant en Ile de France</u> : 350€ + Droits universitaires</p> <p><u>Etudiants résidant en province ou Hors métropole</u> : 650€ + Droits universitaires</p>
	<b>Master 2 NON EFS</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 2500€ + Droits universitaires	<p><b>Présentiel</b> : Droits universitaires</p> <p><b>Distanciel</b> :</p> <p><u>Etudiants résidant en Ile de France</u> : 350€ + Droits universitaires</p> <p><u>Etudiants résidant en province ou Hors métropole</u> : 650€ + Droits universitaires</p>
	<b>Préparation CRPE</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 3000€ + Droits universitaires	<p><b>Présentiel</b> : Droits universitaires</p> <p><b>Semi-distanciel Livry</b> : Droits universitaires</p> <p><b>Semi-distanciel Torcy</b> : 250€ + Droits universitaires</p> <p><b>Distanciel</b> :</p> <p><u>Etudiants résidant en Ile de France</u> : 350€ + Droits universitaires</p> <p><u>Etudiants résidant en province ou Hors métropole</u> : 650€ + Droits universitaires</p>

**Frais appliqués en cas de réinscription autorisée dans la même formation (se référer au tableau pour connaître le montant des frais)**

**Master 1 :**

Deuxième ou éventuellement troisième inscription en master 1 : Droits universitaires + Frais de formation

**Master 2 :**

Deuxième inscription en M2 :

=> Uniquement les droits universitaires si l'étudiant n'a que le mémoire à terminer

=> Droits universitaires et frais de formation si au moins une UE autre que le mémoire est à valider

Troisième inscription en M2 : Droits universitaires + Frais de formation

Mentions	Formations	Vous êtes financé(e) par un organisme	Vous êtes en autofinancement
<b>MEEF 2nd degré</b>	<b>Master 1</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 5500€ + Droits universitaires	Droits universitaires
	<b>Master 2 NON EFS</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 2500€ + Droits universitaires	Droits universitaires
<b>MEEF Encadrement éducatif</b>	<b>Master 1</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 5500€ + Droits universitaires	Droits universitaires
	<b>Master 2 NON EFS</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 2500€ + Droits universitaires	Droits universitaires
<b>MEEF Pratiques et ingénieries de la formation</b> parcours Conseil en formation pédagogique, accompagnement pédagogique pour les métiers de l'enseignement	<b>Master 2</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 2500€ + Droits universitaires	<b>Présentiel</b> : Droits universitaires  <b>Distanciel</b> : <u>Etudiants résidant en Ile de France</u> : 350€ + Droits universitaires  <u>Etudiants résidant en province ou Hors métropole</u> : 650€ + Droits universitaires
<b>MEEF Pratiques et ingénieries de la formation</b> parcours Art'Enact	<b>Master 2</b>	Pôle emploi : 1500€ + Droits universitaires Autres organismes : 2500€ + Droits universitaires	Droits universitaires

**Frais appliqués en cas de réinscription autorisée dans la même formation (se référer au tableau pour connaître le montant des frais)**

**Master 1 :**

Deuxième ou éventuellement troisième inscription en master 1 : Droits universitaires + Frais de formation

**Master 2 :**

Deuxième inscription en M2 :

=> Uniquement les droits universitaires si l'étudiant n'a que le mémoire à terminer

=> Droits universitaires et frais de formation si au moins une UE autre que le mémoire est à valider

Troisième inscription en M2 : Droits universitaires + Frais de formation